

PORTRAITS DU GRAND ROISSY-LE BOURGET

Une vision économique et emploi partagée



Présentation générale du territoire

Focus sur 4 filières

Pour aller plus loin

Editorial



Yannick BLANC
Président du GIP Emploi Roissy,
Préfet du Val-D'Oise



Jean-Paul PLANCHOU
Président d'Hubstart Paris Region,
Vice - président du Conseil régional d'Île-de-France

Vous avez entre les mains la deuxième édition des « Portraits du Grand Roissy – Le Bourget », fruit d'une volonté commune de mieux faire connaître les facettes développement économique, emploi et formation de ce territoire complexe et stratégique.

Cette publication se veut utile. Son but : devenir un outil d'animation et d'aide à la décision. Son ambition : devenir une référence. Nous espérons que les informations qui s'y trouvent aideront les professionnels et les élus à agir ensemble, en connaissance de cause, sur la base de constats partagés.

Initiée en 2014 par le GIP Emploi Roissy, cette démarche est devenue, avec Hubstart Paris Region, une coproduction. Elle a gagné en qualité avec des sources statistiques et des analyses de premier ordre, proposées conjointement par la DIRECCTE IDF et l'IAU. Elle a gagné en cohérence avec l'adoption pour la première fois d'une carte commune du territoire du « Grand Roissy – Le Bourget » qui comprend deux périmètres d'étude et d'action : un périmètre économique et un périmètre d'attractivité de l'emploi, afin de présenter une approche pragmatique de ce pôle.

Nous souhaitons que cette publication constitue la première brique d'un partenariat qui a vocation à se renforcer au cours des prochains mois et années parce que les missions des organisations que nous présidons sont complémentaires. Pour que le Grand Roissy – Le Bourget devienne le cluster des échanges internationaux et de l'aéronautique, les acteurs du développement économique et ceux de l'emploi ont l'ardente obligation de plus et mieux travailler ensemble. Cet outil est fait pour ça.

Présentation du Grand Roissy - Le Bourget

Le territoire du Grand Roissy – Le Bourget (GRLB) se compose d'un périmètre premier (bleu foncé) composé de 89 communes incluses dans les limites des communautés d'agglomération et de communes qui concentrent l'essentiel de l'activité économique de cette zone, ainsi que d'un périmètre élargi.

L'élargissement de la partie francilienne de la zone d'emploi INSEE Roissy-Sud Picardie à des communes limitrophes de Seine-Saint-Denis (bleu clair et bleu foncé) permet d'intégrer près de 5 000 salariés de la plateforme (6 % de l'effectif qui y travaille) et de mettre en exergue les flux de déplacements opérés par les populations de leur lieu de résidence à celui du travail.

Le choix d'un périmètre d'étude et d'observation qui ne se limite pas aux découpages administratifs permet donc d'analyser avec plus de pertinence le territoire sous l'angle des dynamiques socio-économiques et des projets de développement.

L'analyse porte sur le territoire Grand Roissy – Le Bourget sauf s'il est spécifié qu'il s'agit du périmètre élargi.

Données caractéristiques des deux périmètres :

89 communes sur le GRLB

178 communes sur le GRLB élargi

Caractéristiques générales du tissu économique du

Grand Roissy - le Bourget

Le territoire comptait plus de 42 865 établissements du secteur marchand en 2013 selon l'Insee soit 4,3 % du total régional. Le tissu économique s'est renouvelé un peu moins vite que celui des départements de Seine et Marne, Seine-Saint-Denis ou du Val d'Oise.

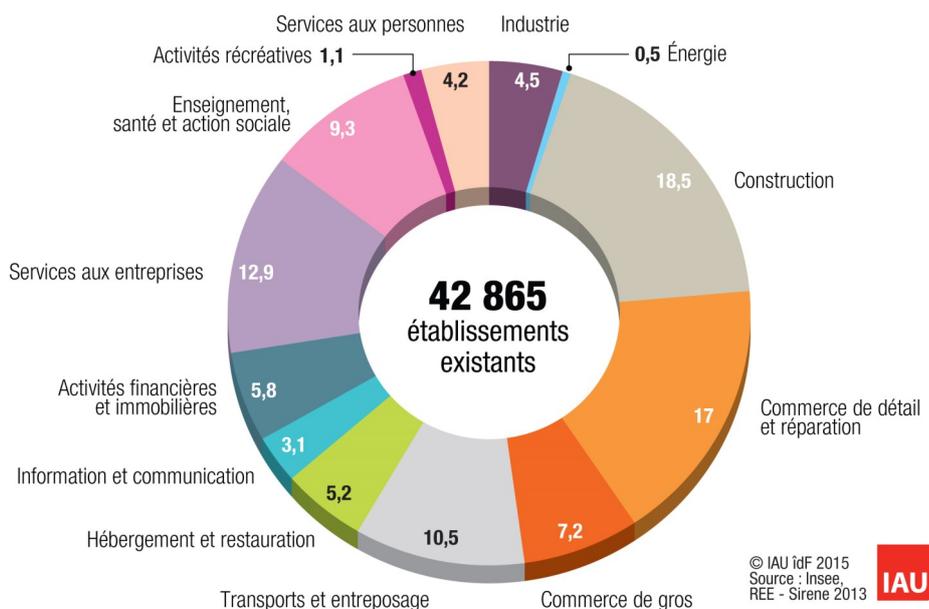
La structure par taille du tissu productif montre un profil proche de celui de l'IDF avec une très forte proportion de petits établissements (92,6 % ont moins de 10 salariés) et un petit nombre de grands établissements (0,1 % de plus de 500 salariés).

En 2013, le Grand Roissy Le Bourget comptait 329 établissements de plus de 100 salariés parmi lesquels 40 de plus de 500. Parmi ceux-ci, on peut citer Air France, Aéroports de Paris, La Poste, Fedex, Securitas.

Les entreprises n'employant pas de salariés sont nettement moins bien représentées sur le territoire comparé à l'Île-de-France : 64 % contre 70 %. A l'inverse, les établissements entre 10 et 49 salariés sont nettement plus représentés sur le territoire : 5,8 % quand ils comptent pour 4,7 % dans la région.

Une réelle spécialisation...

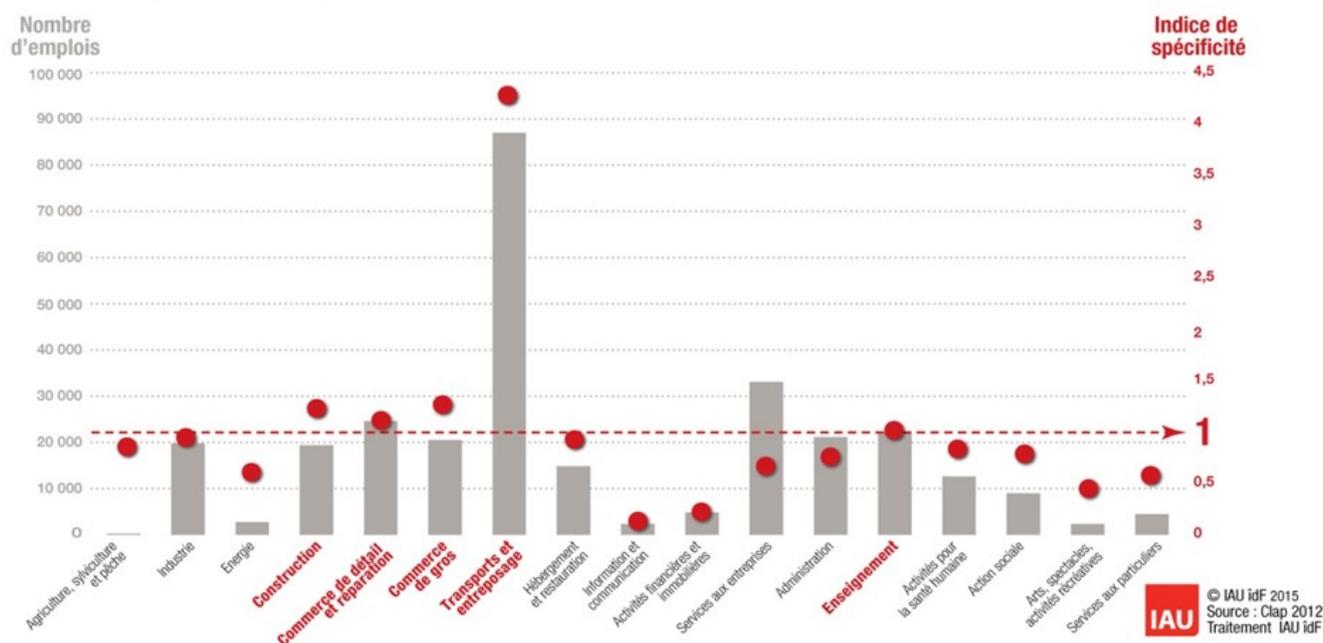
Part des établissements existants par secteur d'activité (périmètre GRLB)



La répartition des établissements par secteur d'activité montre le poids prépondérant de quatre secteurs d'activités : le secteur de la construction (18,5 % des établissements), le commerce de détail et réparation (17,0 %), suivi des services aux entreprises (12,9 %) et du secteur des transports et entreposage (10,5 %).

Si on observe en parallèle la répartition des emplois du Grand Roissy - Le Bourget sur les mêmes grands secteurs d'activité (cf. graphique ci-après), la spécialisation dans le secteur des transports et de l'entreposage en lien avec la présence de la plateforme aéroportuaire apparaît très clairement. Il représente 87 000 emplois, soit 24 % des emplois franciliens du secteur. Les emplois dans la construction, le commerce de gros et le commerce de détail et de réparation sont également spécifiques.

Emploi public et privé et indice de spécificité par secteur d'activité



L'indice de spécificité de l'emploi salarié permet de repérer les secteurs d'activité surreprésentés ou sous-représentés dans les différents territoires étudiés. Un indice de spécificité supérieur à 1 signifie que le territoire est spécialisé dans l'activité. Plus l'indice est élevé, plus le territoire est spécialisé par rapport à la Région.

Il est important de noter que, malgré les progressions enregistrées ces dernières années, le tertiaire supérieur reste proportionnellement sous-représenté sur le territoire.

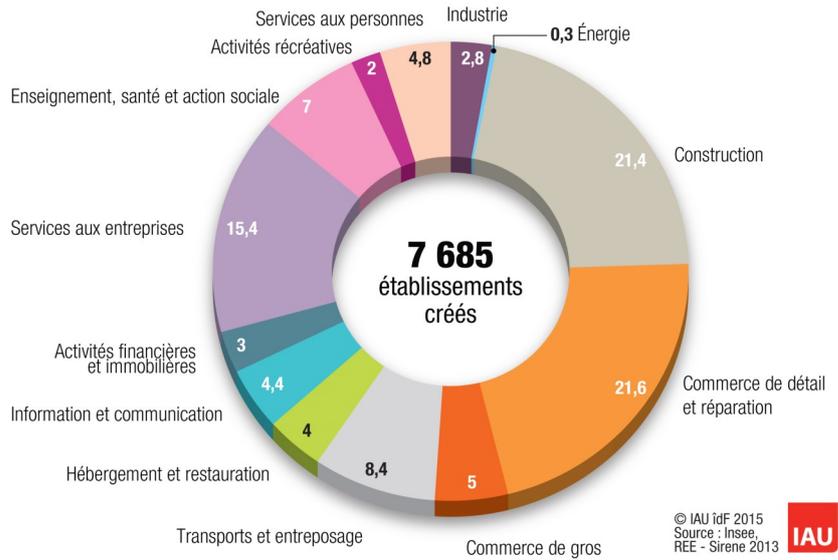
... mais un tissu économique qui se diversifie

Le développement de la place aéroportuaire s'accompagne d'une diversification des activités implantées dans et autour de l'aéroport. Très visibles pour les activités hôtelières et de congrès, on assiste au développement d'autres fonctions comme les show-rooms

d'entreprises, les fonctions commerciales et marketing, les activités innovantes, les services aux entreprises, la restauration, le commerce de détail, etc.

Répartition des établissements par secteur d'activité

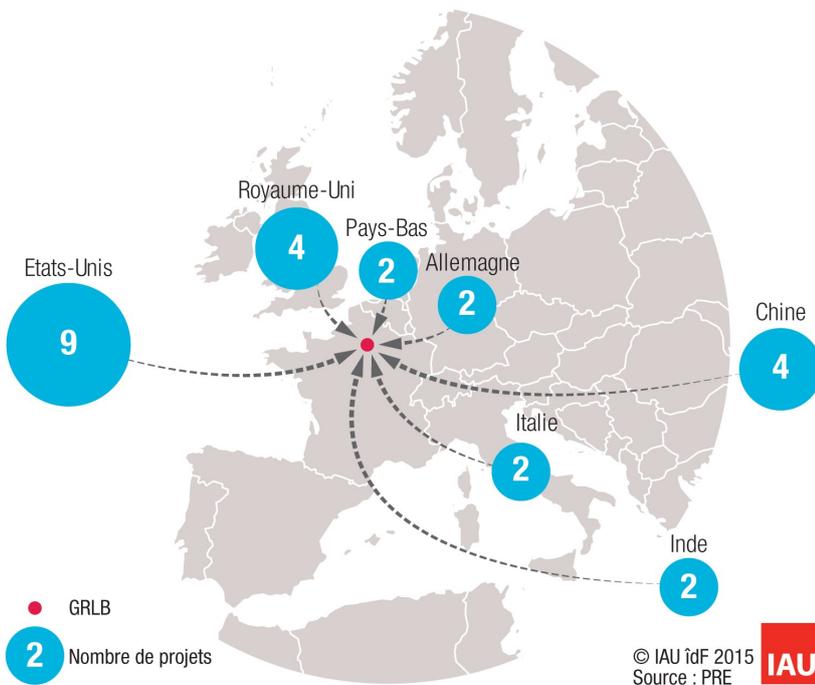
En 2013, 7685 établissements ont été créés sur le territoire, dont 6968 par créations d'entreprises et 717 par transferts d'établissements ou créations d'une filiale. Ces nouveaux établissements représentent 5,2 % des créations enregistrées en Ile-de-France. Ils contribuent à la vitalité du tissu économique et à sa diversification.



Une attractivité qui ne cesse de s'accroître

En 2014, le Grand Roissy – Le Bourget a accueilli 36 projets d'investissements internationaux. Les Etats-Unis, la Chine et la Grande-Bretagne sont les trois principaux pays investisseurs.

Projets d'investissements internationaux sur le Grand Roissy—Le Bourget



Pour rappel, en 2013 ce sont 33 projets internationaux qui se sont implantés sur la place aéroportuaire (dont 13 correspondaient à des enseignes internationales localisées au sein d'Aéroville).

Ces implantations d'entreprises d'origines étrangères sont très révélatrices de l'attractivité du territoire et contribuent à renforcer l'internationalisation du Grand Roissy - Le Bourget tout en participant également à l'élargissement des fonctions économiques du territoire.

Autres pays (1 projet) : Espagne, Nouvelle-Zélande, Taïwan, Luxembourg, Suède, Japon, Pologne, Danemark, Suisse, Belgique, Brésil

Données globales du territoire

	Population totale (2011)	Evolution de la population entre 2006 et 2011	Population active de 15 à 64 ans (2011)	Dont population en emploi	Part de la population active en emploi
GRLB	833 567	+1,6 %	398 885	336 085	84,3 %
GRLB élargi	2 355 147	+ 2,6 %	1 153 450	972 914	84,3 %
Région	11 852 851	+ 2,8 %	6 042 845	5 336 206	88,3 %

Source : Recensement de la population 2011 / Insee
 Traitement : Sese / Direccte IDF

La population du territoire a augmenté entre 2006 et 2011, mais à un rythme plus faible qu'au niveau régional : 1,6 % de croissance pour le Grand Roissy - Le Bourget contre 2,8 % pour l'Île-de-France. Ce territoire est plus touché par le chômage que la région : il regroupe 6,6 % de

la population de l'Île-de-France mais 8,9 % des franciliens au chômage. Cette particularité est encore plus marquée pour le périmètre élargi qui regroupe 19,1 % de la population francilienne et 25,6 % de celle-ci au chômage.

Taux de chômage en 2011

	Hommes	Femmes	Ensemble
GRLB	15,3 %	16,3 %	15,7 %
GRLB élargi	15,5 %	15,9 %	15,7 %
Région	11,5 %	11,9 %	11,7 %

Le taux de chômage est supérieur de 4 points à la moyenne francilienne sur le territoire. Pour les femmes cette tendance est encore plus importante.

Note : Taux de chômage au sens du recensement
 Source : Recensement de la population 2011 / Insee
 Traitement : Sese / Direccte IDF

Des actifs plus jeunes et un taux de chômage plus élevé

Le nombre d'actifs du Grand Roissy - Le Bourget a augmenté sur la période 2006 - 2011 à un rythme plus faible que la moyenne francilienne (0,3 % sur la période contre 0,7 % pour l'Île-de-France). La croissance du nombre d'actifs a été d'environ 1 000 par an.

Taux d'emploi en 2011

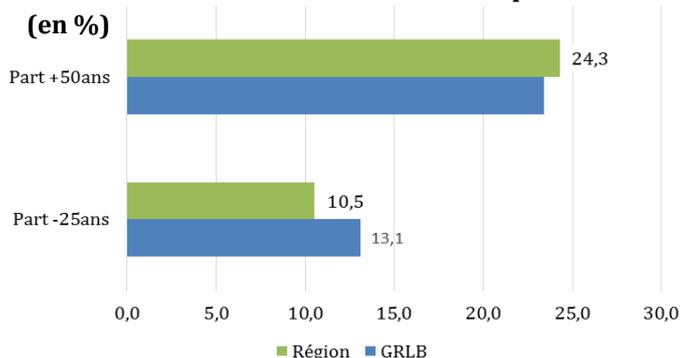
	Hommes	Femmes	Ensemble
GRLB	85,6 %	74,9 %	80,3 %
GRLB élargi	85,8 %	76,8 %	81,3 %
Région	87,6 %	80,4 %	84,0 %

Le taux d'emploi des actifs est nettement plus faible pour les femmes que pour les hommes en particulier sur le Grand Roissy - Le Bourget. En comparaison de la moyenne régionale, le taux d'emploi pour les hommes et les femmes est inférieur sur le territoire et l'écart est plus important pour les femmes.

Source : Recensement de la population 2011 / Insee

Age des actifs

Part des actifs de moins de 25 ans et de plus de 50 ans (en %)



La population du territoire se caractérise par sa jeunesse. Les moins de 25 ans représentent 13,1 % des actifs du territoire, un taux supérieur à la moyenne francilienne (10,5 %).

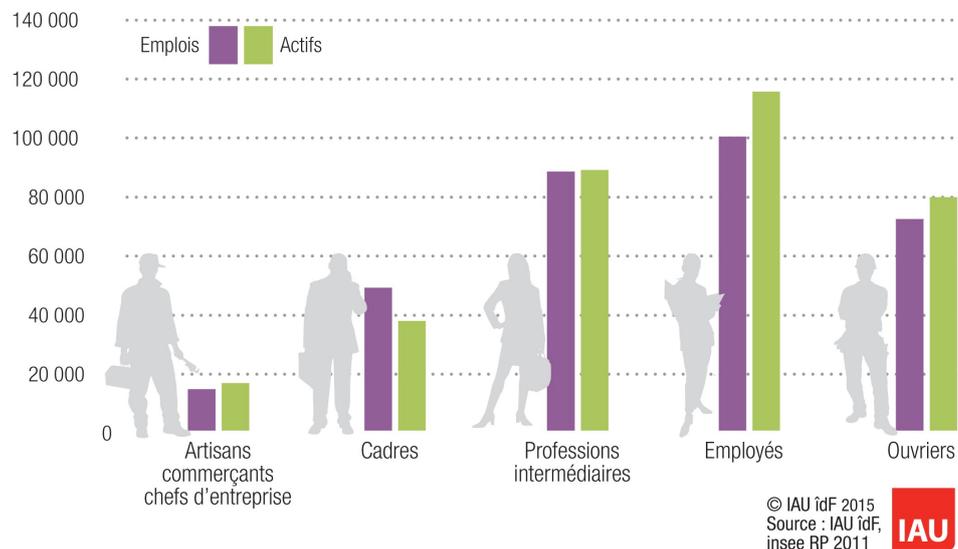
Source : Recensement de la population 2011 / Insee
 Traitement : IAU IDF

Comparaison actifs / emplois

Ce graphique présente la comparaison entre les actifs, personnes résidentes sur le territoire ayant un emploi ou en recherche d'emploi, et les personnes occupant un emploi sur le Grand Roissy – Le Bourget (résidents ou non-résidents).

Des actifs plus ouvriers et moins cadres qu'en Île-de-France

Nombre d'actifs par PCS



Le nombre d'emploi de cadres est supérieur aux actifs de cette catégorie. À l'inverse, les emplois d'employés et d'ouvriers sont inférieurs au nombre d'actifs de ces catégories. Les ouvriers et employés doivent trouver des opportunités d'emploi en dehors de ce territoire et en particulier à Paris et petite couronne. D'autre part les employeurs ont un bassin de recrutement plus large pour les cadres afin de couvrir leurs besoins.

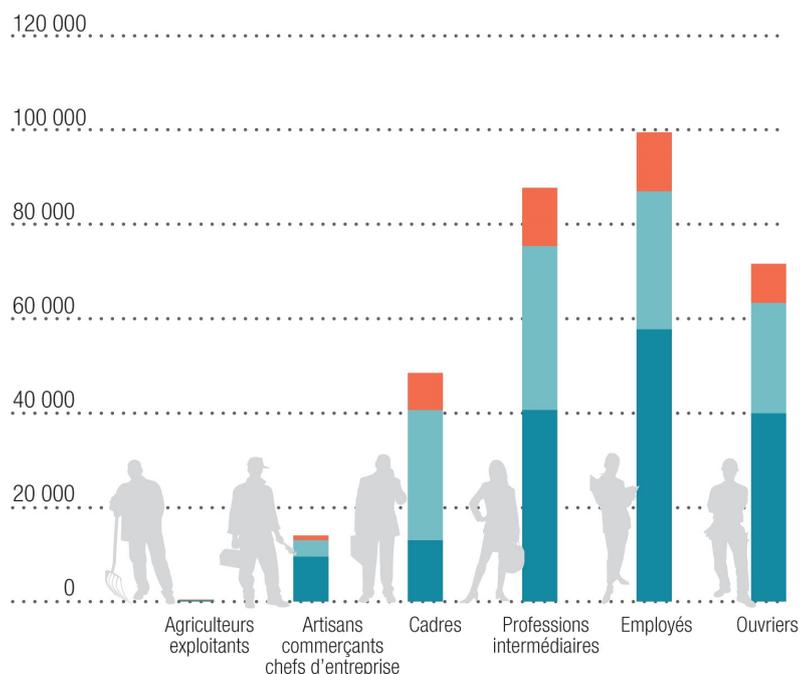
Plus généralement, le nombre d'emplois du territoire est inférieur au nombre d'actifs (indice de concentration d'emploi de 0,96 en 2011). Malgré un ratio

très proche de 1, cela n'induit pas que cette proximité géographique s'accompagne d'une proximité professionnelle.

Au-delà de ce constat, il apparaît clairement que les actifs du territoire vont travailler en dehors et en particulier sur Paris et la petite couronne. De même, le bassin d'emploi du Grand Roissy – Le Bourget est très vaste avec une forte représentation des habitants des communes du sud de la Seine-Saint-Denis, de Paris et de la Picardie.

Lieu de résidence des personnes en emploi sur

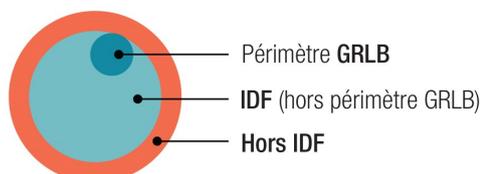
le Grand Roissy- le Bourget par PCS



Les cadres travaillant sur le GRLB habitent majoritairement en Île-de-France et en dehors du territoire.

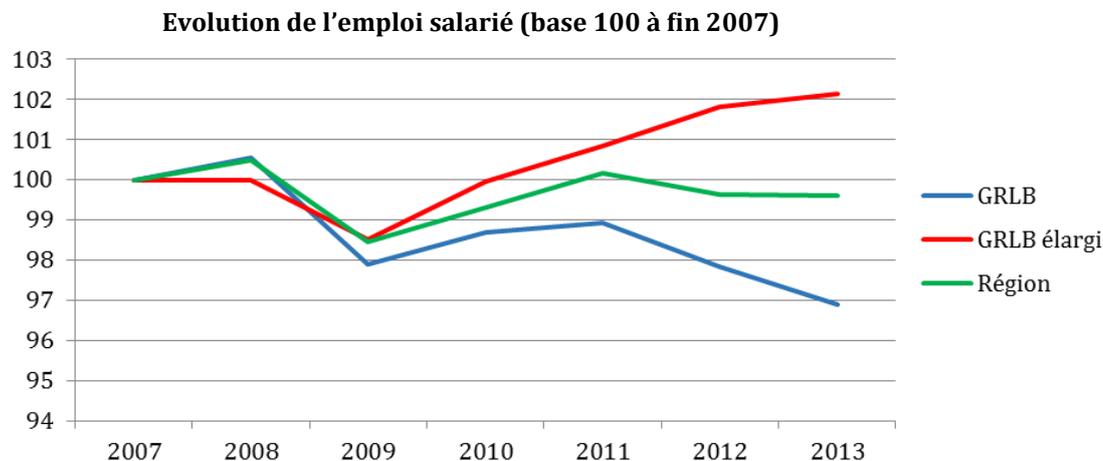
Les professions intermédiaires et les ouvriers et employés habitent principalement sur le territoire.

Il est à noter également le poids important du nombre de salariés du territoire résidant en dehors de l'Île-de-France. En effet, situé en bordure de la Picardie, de nombreux salariés du Grand Roissy—Le Bourget résident dans cette région.



Actifs en emploi

Une contraction de l'emploi plus importante qu'en Île-de-France



Note : l'évolution du nombre de salarié peut être en partie dû à des changements d'adresse des établissements entre deux années

Source : Acoiss/Urssaf

Traitement : Sese / Direccte IDF

Sur le Grand Roissy - Le Bourget, on constate une contraction de l'emploi, avec plus de 8 000 emplois disparus sur ce territoire entre 2007 et 2013 soit une baisse de 3 %. Cette baisse s'explique en partie par un ralentissement de l'activité aéroportuaire en particulier sur le fret

durant cette période. Sur le territoire élargi, la croissance de l'emploi est générée essentiellement par le sud de la Seine-Saint-Denis en particulier dans les communes limitrophes de Paris.

Statut d'emploi

	Population salariée	Emploi à Durée Indéterminée	Emplois à Durée Déterminée	Intérim	Part EDI	Part EDD	Part intérim
GRLB	302 849	274 261	22 561	6 026	90,6 %	7,4 %	2,0 %
GRLB élargi	786 054	706 550	67 440	12 064	89,9 %	8,6 %	1,5 %
Région	5 164 773	4 654 797	444 660	65 316	90,1 %	8,6 %	1,3 %

Source : Recensement de la population 2011

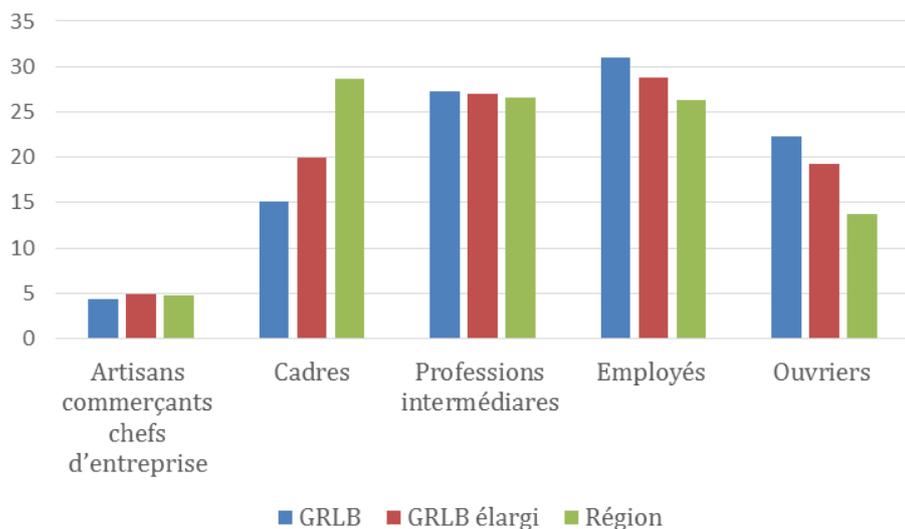
Traitement : Sese / Direccte IDF

La part de l'emploi à durée indéterminée (CDI et fonction publique) est plus importante sur le territoire que la moyenne francilienne. Cependant, le recours à l'intérim est plus important sur le Grand Roissy - Le Bourget qu'en Île-de-France ce qui est lié à la structure sectorielle du territoire : la construction et le transport sont des secteurs très présents sur le territoire et qui recou-

rent à l'intérim. Cette habitude de travail liée en partie à l'activité saisonnière de l'aéroport n'a pas pour effet de précariser le marché du travail sur ce territoire puisque plus de 90% des salariés sont sur des contrats à durée indéterminée.

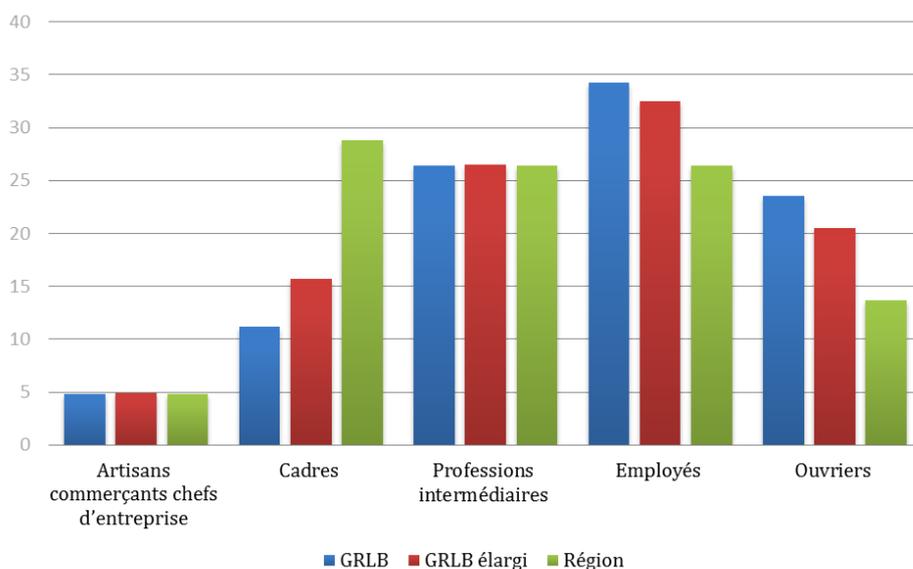
Professions et catégories sociales (PCS, anciennement CSP)

Emplois du territoire par PCS



Les actifs ayant un emploi sur le territoire sont majoritairement des ouvriers et des employés dans des proportions plus importantes que l'Île-de-France. En parallèle les emplois de cadres sont sous-représentés sur le territoire par rapport à la Région.

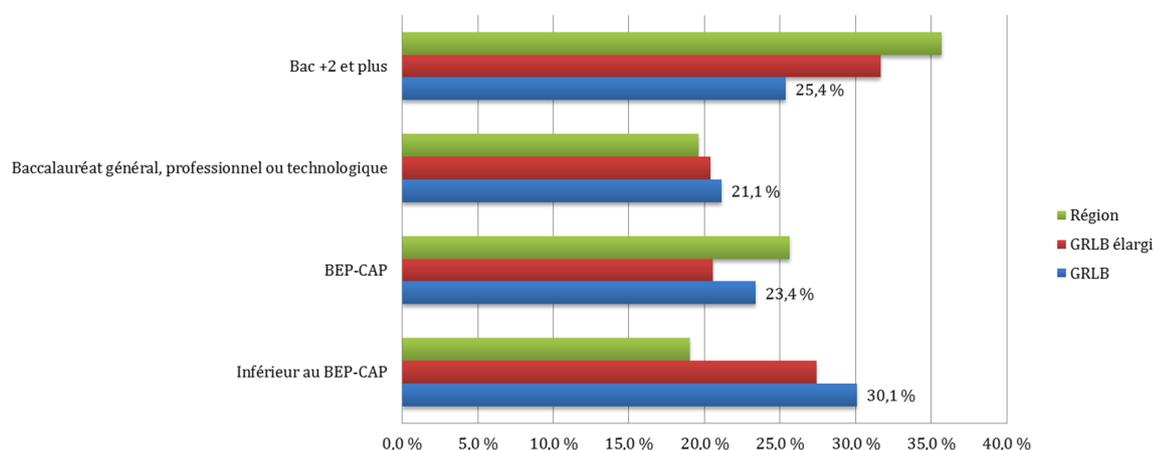
Actifs du territoire par PCS



La population du territoire est globalement en cohérence avec les emplois de celui-ci. Même si, on l'a vu, les cadres sont très largement sous-représentés dans la population active et dans une moindre mesure dans les emplois.

Des actifs en emploi moins diplômés...

Part des actifs en emploi par niveau de diplôme le plus élevé



Source : Recensement de la population 2011
 Traitement : Sese / Direccte IDF

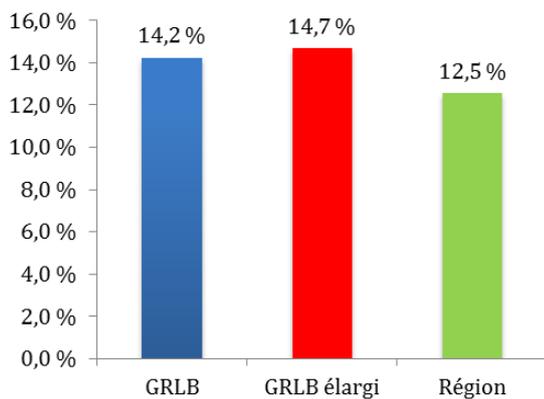
Les actifs en emploi dont le diplôme est inférieur au BEP ou CAP sont largement surreprésentés dans le territoire : leur part est de 11 points supérieurs à la part régionale (30,1 % contre 19,0 %).

A l’opposé, les actifs en emploi titulaire d’un diplôme universitaire sont sous-représentés dans le territoire : les actifs en emploi diplômés bac +2 et plus représentent 25,4 % des actifs en emploi contre 35,7 % de la région.

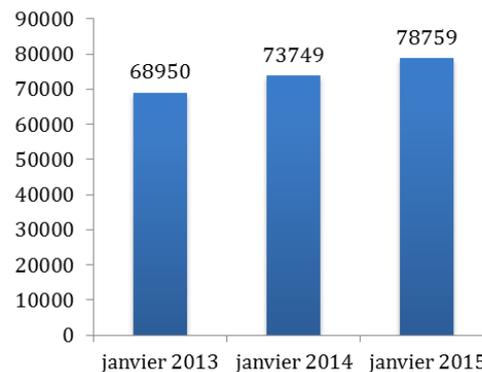
Une nuance peut être apportée : la région Ile-de-France est une région dont la part de cadres et professions intellectuelles supérieures est très importante, et donc de diplômés universitaires parmi les actifs en emploi. La part des actifs titulaires d’un baccalauréat général, technologique ou professionnel est très proche et même légèrement plus importante que la part régionale (respectivement 21,1 % et 19,6 %).

Demande d’emploi

Evolution des demandeurs d’emplois en fin de mois catégorie ABC entre janvier 2013 et janvier 2015 (DEFM)



Source : Dares / Pôle emploi
 Traitement : SESE / Direccte IDF

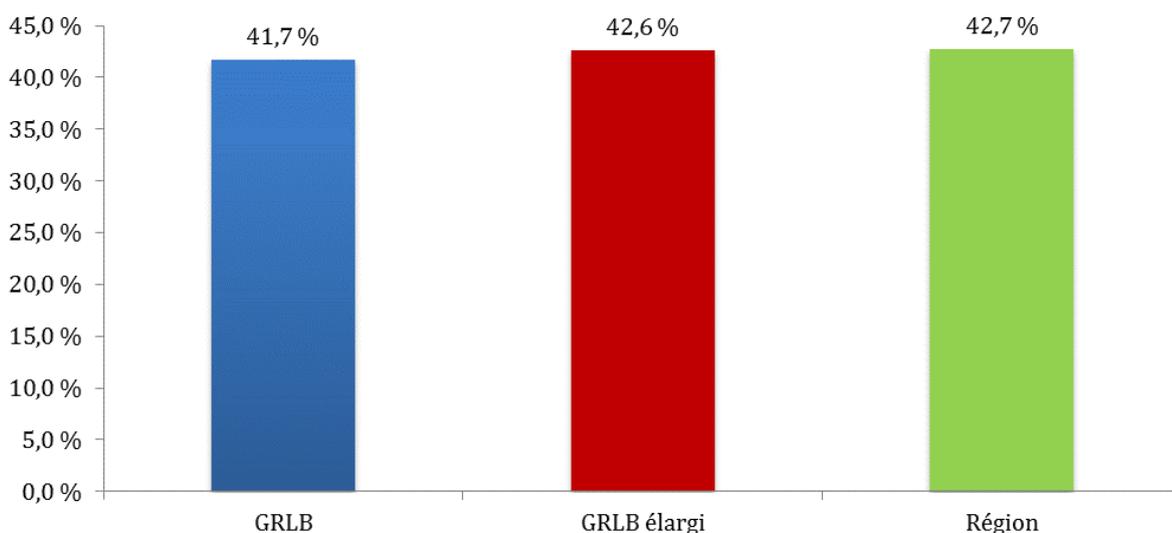


Source : Pôle emploi / Dares
 Périmètre : GRLB

Le nombre de demandeurs d’emploi de catégorie ABC s’élève à 78 759 à la fin janvier 2015. Ce chiffre est en augmentation plus forte sur le territoire qu’en Île-de-France. Entre janvier 2013 et janvier 2015, le nombre

de demandeurs d’emploi catégorie ABC a augmenté de 14,2 % (soit 9809 demandeurs) sur le Grand Roissy - Le Bourget et de 14,7 % sur le périmètre élargi contre 12,5 % à l’échelle régionale.

Part des demandeurs d’emploi catégorie ABC de longue durée fin janvier 2015

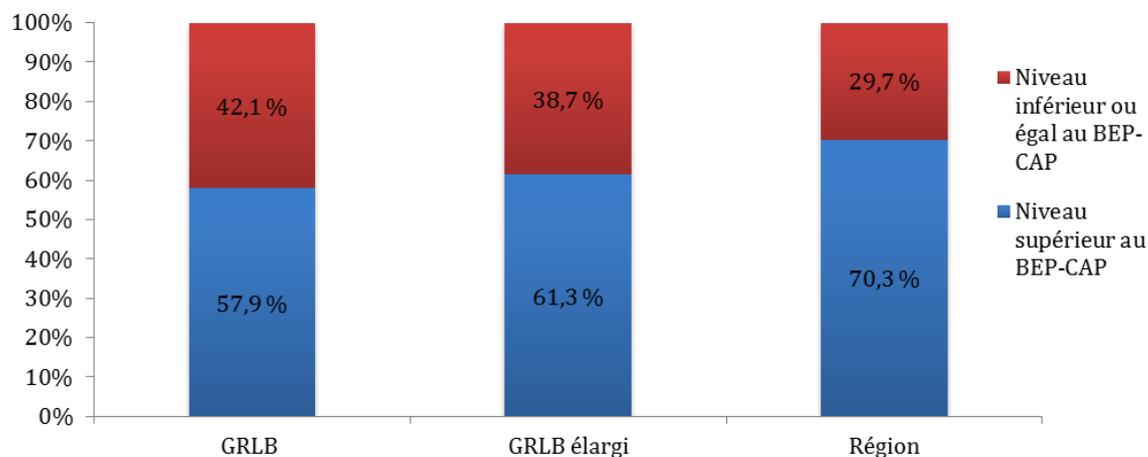


Source : Dares / Pôle emploi
 Traitement : SESE / Direccte IDF

Le Grand Roissy – Le Bourget est moins touché par le chômage de longue durée : 41,7 % des demandeurs d’emploi le sont depuis plus d’un an contre 42,7 % au niveau régional.

Une demande d'emploi plus jeune et moins diplômée

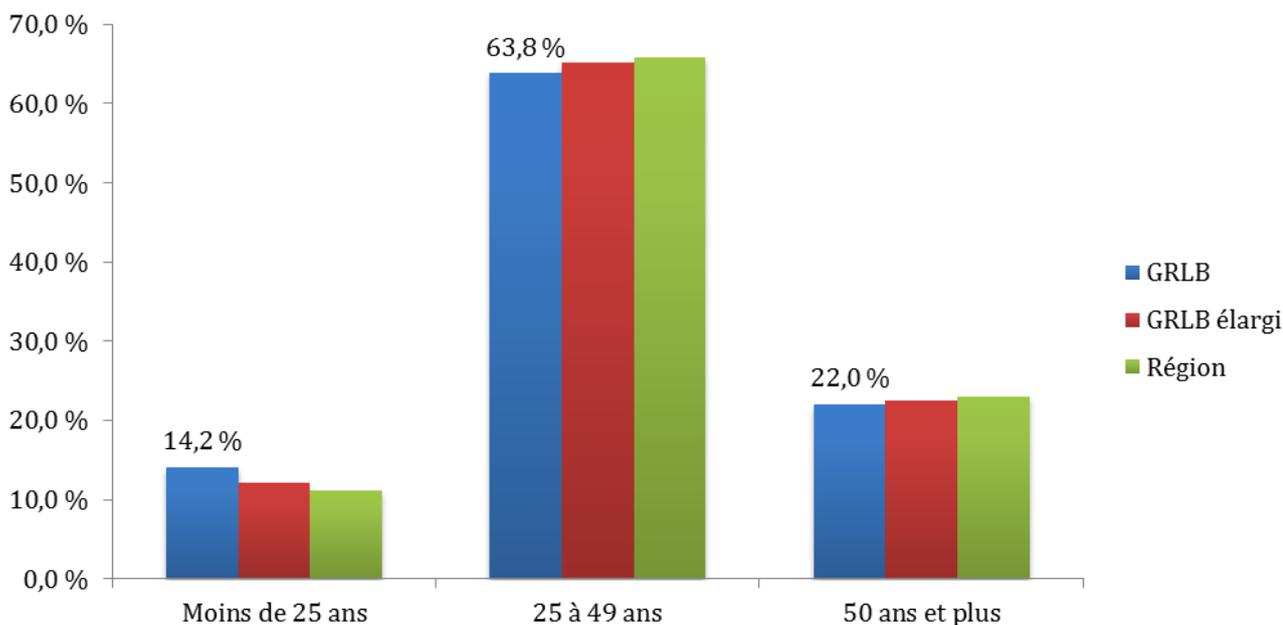
Part des demandeurs d'emploi par niveau d'étude fin janvier 2015



Les demandeurs d'emploi du territoire sont moins diplômés : ils sont 42,1 % à avoir un niveau de diplôme inférieur au CAP-BEP contre 29,7% au niveau régional.

Source : Dares / Pôle emploi

Part des DEFM par tranche d'âge fin janvier 2015



Source : Dares / Pôle emploi
 Traitement : SESE / Direccte IDF

Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont surreprésentés sur le territoire : 14,2 % contre 11,2 % au niveau régional. Cependant, la part des 50 ans et plus est, quant à elle, moindre avec 22,0 % contre 23,0 % au niveau régional. Ce qui est en corrélation avec la répartition par âge de la population du territoire.

Présentation des filières et de l'étude

Remarque préalable : les filières présentées ci-après sont celles définies comme prioritaires suite à l'étude d'impact emploi réalisée en 2014-2015 pour le GIP Emploi Roissy. Chaque filière est constituée de différents secteurs d'activité.

Hôtellerie – Restauration – Tourisme d'affaires

L'Île-de-France est la première destination touristique mondiale, avec 45 millions de visiteurs tous les ans. La région se classe également au premier rang européen pour l'accueil d'événements professionnels.

L'Île-de-France dispose de plus de 650 000 m² de surfaces d'exposition dont deux implantations majeures sur le GRLB : Paris Nord-Villepinte (250 000 m²) et le parc du Bourget (85 000 m²).

La qualité et le nombre des infrastructures d'accueil présentes sur le territoire du Grand Roissy – Le Bourget, les projets de création et d'extension de centres de congrès et d'expositions, la capacité hôtelière en pleine expansion, l'accueil de salons prestigieux font de cette destination un espace privilégié et en plein développement pour les activités d'échanges et de rencontres professionnelles.

Historiquement liée sur le territoire à la présence de l'aéroport Paris –Charles de Gaulle, l'activité de ce secteur a évolué avec le développement du parc des expositions et des centres de congrès. Une activité autour du tourisme d'affaires se développe. De façon concomitante avec le développement de l'offre d'hébergement et la croissance de la population, la restauration est un moteur important du développement de l'emploi sur le Grand Roissy – Le Bourget.

Chiffres clés :

Au 31 décembre 2012, sur la filière Hôtellerie – Restauration – Tourisme d'affaires 4369 établissements étaient recensés sur le territoire du GRLB, ce qui représente 7,8 % de l'ensemble des établissements.

Avec 10 537 salariés, la part de la filière représente 4,2 % de l'emploi salarié du territoire du GRLB et 8,3 % des effectifs salariés du cœur de pôle. En effet, le seul périmètre de la plateforme et des villes d'emprise (communes de Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Mitry-Mory, Tremblay-en-France, Epiais-les-Louvres, Roissy-en-France) appelé « Grand Roissy - cœur économique » constitue un des premiers pôles hôteliers français selon l'étude Horwath HTL 2012 sur le potentiel de développement de l'offre hôtelière :

9 188 chambres, soit une offre en chambres plus importante que celle des communautés urbaines de Lille Métropole (6 927 chambres) et de Strasbourg (7 935 chambres) ;

2ème pôle hôtelier après Paris intra-muros, devant notamment Disney (5 800 chambres) et La Défense (environ 1 500) ; 6 % du parc hôtelier régional ; 52 % de l'offre en chambres et appartements du nord-est parisien.

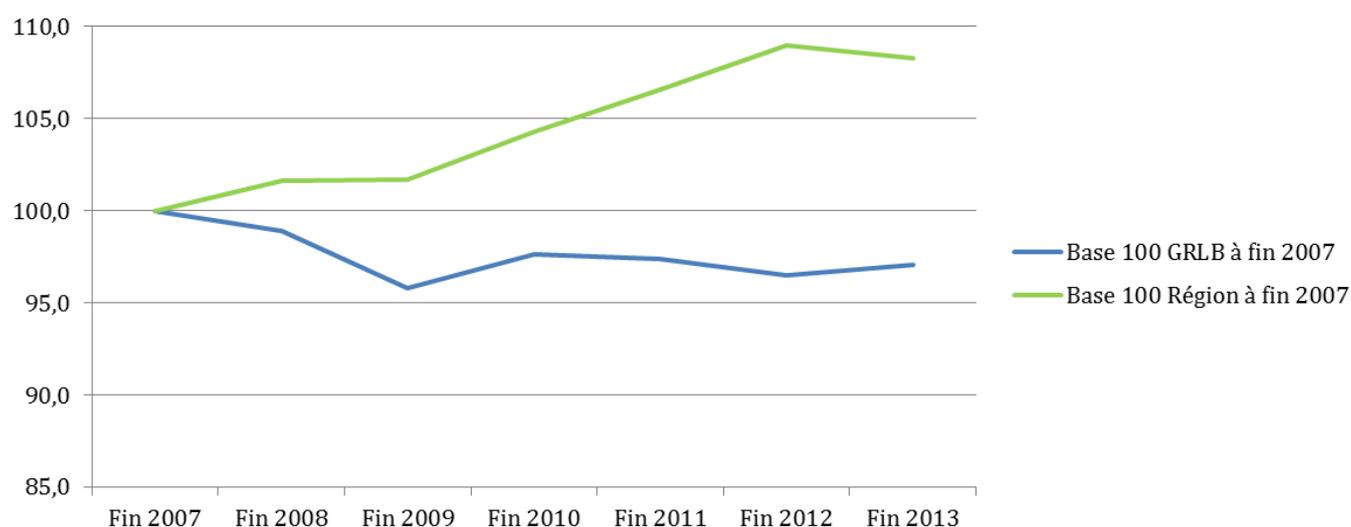
Principaux établissements de la filière sur le Grand Roissy -le Bourget

Raison sociale	Effectifs salariés fin 2012
ELIOR ROISSY	546
CITY SERVICES	267
SELECT SERVICE PARTNER	257
SOCIETE D'EXPLOITATION HOTELIER	205
SHERATON ROISSY	192
SELECT SERVICE PARTNER	188
GIE DES HOTELS IBIS	164
RESTAURANTS ET SITES	156

Source : Clap 2012 / Insee

Traitement : SESE/Directe IDF

Evolution de l'emploi filière Hôtellerie - Restauration - Tourisme d'affaires



Source : Acoff / Urssaf

Traitement : Sese/Directe IDF

Au niveau régional, le nombre de salariés de la filière a progressé de 8,3 % entre 2007 et 2013, alors que, sur la même période, il a baissé de 2,9 % sur le territoire du GRLB malgré une légère reprise constatée depuis 2009.

Cette diminution n'est pas spécifique à la filière dans la mesure où le nombre d'emplois salariés (toutes filières confondues) a baissé de 3,1 % sur le territoire du GRLB.

Indice de spécificité

Concernant la filière de l'Hôtellerie - Restauration - Tourisme d'affaires, l'indice de spécificité (fin 2012) de 0,6 signifie que ce secteur est sous-représenté sur le territoire du GRLB par rapport à celui de l'Île de France (soit 0,6 emploi sur le GRLB pour 1 emploi présent en IDF).

Cependant, le territoire du GRLB va se spécialiser au cours des prochaines années de par les grands projets structurants prévus autour de la Zone aéroportuaire. D'autre part l'indice de spécificité est très fortement impacté par l'offre hôtelière et touristique de Paris.

Les perspectives sur les 5 prochaines années

L'étude « Impact Emploi des projets structurants du territoire du Grand Roissy » présente un fort potentiel d'emplois dans le domaine de l'Hôtellerie Restauration qui repose à la fois sur des emplois déjà existants et sur des projets à venir, tels que l'extension de la Zone Hôtelière de Paris CDG ; International Trade Center ; le développement de l'aéroport de Paris CDG et Europa City.

Plusieurs hôtels sont en cours de construction et d'autres sont en projet. Ils intègrent pour la plupart des espaces de congrès et de restauration. Ainsi, deux hôtels vont ouvrir en 2015/2016 sur la zone aéroportuaire générant environ 300 recrutements.

Pour les 5 prochaines années, environ 720 recrutements supplémentaires sont prévus d'ici 2020. Les

métiers identifiés comme sensibles reposent principalement sur la restauration associée, le service chambres et la réception ainsi que sur les métiers de la cuisine. En termes de compétences, la demande des entreprises va porter sur une polyvalence accrue sur les postes et de fortes aptitudes en langues. En lien avec l'offre hôtelière haut de gamme en développement, l'accueil multiculturel et la qualité de service vont être au centre des préoccupations des employeurs.

Ainsi, au vu des projets structurants à court et moyen termes autour du pôle de Roissy -Le Bourget, la présence d'emplois dans le domaine de l'Hôtellerie / Restauration ne va que s'amplifier et constituer une opportunité pour les populations locales.

Commerce cœur économique

Le Grand Roissy cœur économique est composé de sept communes sur lesquelles s'étend l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle. Il paraît important de faire un focus sur les salariés de cette filière qui travaillent avec une clientèle internationale.

Il s'agit également de mettre en avant, d'une part l'installation sur le territoire d'un grand centre commercial, Aéroville mais également du développement de l'activité de commerce de gros qui va se poursuivre dans les années à venir sur plusieurs projets.

Chiffres clés

Entre 2007 et 2013, le Grand Roissy cœur économique a vu son activité augmenter très fortement, en particulier sur la période 2012 - 2013 avec l'installation d'Aéroville. La filière a mieux résisté à la crise économique : la reprise a été plus soutenue qu'en Île-de-France où l'emploi dans le secteur n'a pas encore retrouvé son niveau de 2007 alors que sur le territoire, il a augmenté de 10 % (source Acoff / Urssaf).

Structure productive de la filière commerce cœur économique			
	Nombre d'établissements fin 2012	Effectifs salariés fin 2012	Part de la filière
Grand Roissy Cœur économique	1 405	13 869	11,0 %
Région	204 230	636 244	15,9 %

Source : Clap 2012 / Insee

Traitement : Sese / Direccte IDF

Fin 2012 c'est ainsi près de 14 000 personnes qui travaillent dans le commerce sur ces 7 communes et on peut anticiper une croissance de ce nombre d'emplois dans les années à venir.

Indice de spécificité

L'indice de spécificité de cette filière n'est pas particulièrement marqué sur ce territoire (0,7), cependant cette activité se déroule dans un environnement aéroportuaire ce qui caractérise ses emplois. On constate d'une part que les emplois dans la filière ont une composante internationale forte, et en particulier une demande de maîtrise des langues et d'autre part une activité de commerce de gros très importante.

Les perspectives sur les 5 prochaines années

Aerolians

Aerolians, ZAE implantée sur la Communauté d'Agglomération Terres de France sur 198 hectares comprend plusieurs zones destinées à accueillir au cours des prochaines années une variété d'entreprises (logistique, PME-PMI, tertiaire, extension du parc des expositions...) et une forte composante commerce et négoce international.

L'étude impact emploi Roissy évalue à environ 400 le nombre de personnes qui seront recrutées dans la filière commerce en lien avec ce programme d'ici à 2020.

A-Park

Ce projet sur la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France prévoit également de multiples activités, en particulier, des bureaux, des showrooms, un hôtel, de la logistique... Les métiers du tertiaire seront donc fortement représentés et en particulier ceux du commerce.

D'ici 2020 c'est donc plus de 400 recrutements qui sont envisagés dans le cadre du développement de cette zone d'activité sur les métiers du commerce.

Chapelle de Guivry + Mitry Mory

Ces deux zones d'activité généreront également des emplois liés aux métiers du commerce. En effet le territoire de Mitry-Mory souhaite à travers l'extension de sa zone d'activité attirer des PME innovantes et des équipes commerciales. La partie centrale de la zone d'activité de la Chapelle de Guivry est dédiée quant-à-elle au commerce et à l'hôtellerie. Ce sont donc plus de 200 recrutements qui sont envisagés dans les métiers du commerce pour cette filière en lien avec ces programmes, recrutements qui pourraient être bien plus importants après 2020 en fonction de l'avancée de ces deux projets.

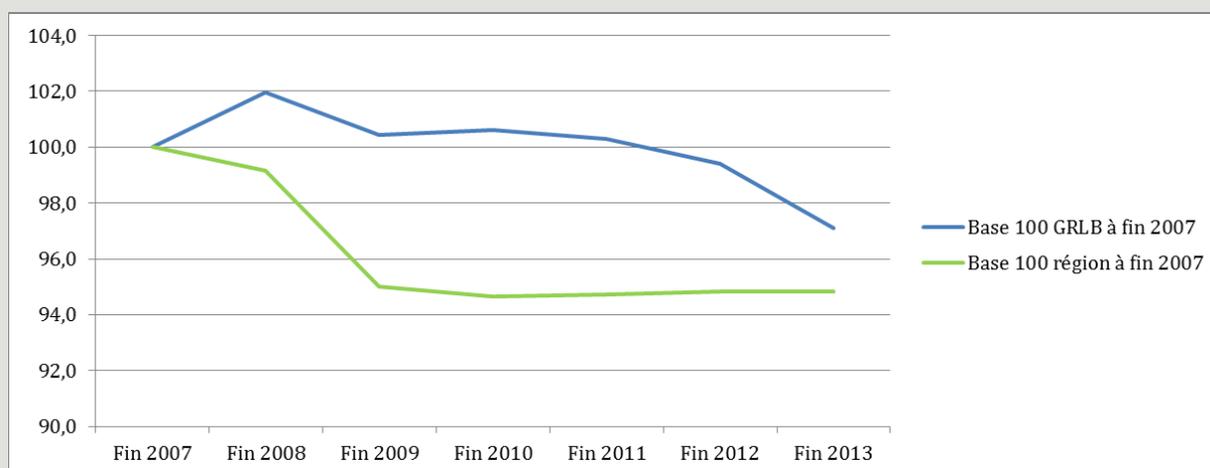
Transport - Logistique

L'Île-de-France est la première région logistique de l'Hexagone et l'aéroport Paris CDG est le premier aéroport fret d'Europe. La globalisation et l'internationalisation des échanges nécessitent de plus en plus de logistique. Les entreprises de la logistique et du fret aérien emploient 87 000 personnes dans le territoire du Grand Roissy - Le Bourget, soit 24 % des emplois franciliens du secteur. Près des deux-tiers sont concentrées dans les communes de Roissy-en-France et Tremblay-en-France. Les autres entreprises sont localisées essentiellement le long des axes de transport, notamment l'A1 et la Francilienne.

La filière « Transport & Logistique » affichait une croissance régulière sur le long terme. Depuis plusieurs années, elle est entrée en pleine mutation sous l'effet conjugué de plusieurs phénomènes: la mondialisation qui abolit les frontières commerciales et génère une main d'œuvre de plus en plus mobile, le contexte économique volatil, les mutations technologiques et réglementaires et les profondes transformations que connaissent les habitudes de consommation. L'offre d'accueil de ces activités, qui avait vieilli, est en cours de réhabilitation tel que Garonor.

Chiffres clés :

Evolution des effectifs salariés dans le transport - logistique



Source : Acoff / Urssaf

Traitement : SESE / Direccte IDF

La filière Transport - Logistique a mieux résisté à la crise que l'Île-de-France selon l'Urssaf.

Fin 2012, 20 % des salariés franciliens de cette filière travaillaient sur le Grand Roissy - Le Bourget selon l'Insee.

Cette filière regroupait plus de 30 000 salariés sur

le territoire soit 10% des salariés du GRLB. La conjoncture sur cette filière a donc une influence très importante sur les emplois du territoire.

Indice de spécificité

La filière du Transport - Logistique est très présente sur ce territoire. L'indice de spécificité est de 3,2 indiquant une très forte spécialisation par rapport à l'Île-de-France. Cela s'explique par la présence de l'aéroport Paris - Charles de Gaulle, point d'entrée de marchandises du monde entier en France. Ce territoire bénéficie de sa position géographique au Nord de l'Île-de-France, le long de l'A1 permettant d'approvisionner le Nord de l'Europe et d'accueillir les marchandises de ces pays.

La conjonction de ces deux phénomènes permet d'avoir une activité forte de transfert de marchandises mais également de reconditionnement pour livrer le marché francilien.

Les perspectives sur les 5 prochaines années

Avec le développement de zone d'activités sur le territoire, l'étude impact emploi a déterminé que plus de 1100 recrutements en lien avec des grands projets seront réalisés sur cette filière. Ces recrutements porteront essentiellement sur les métiers de techniciens organisation des transports et commerce international et de manutentionnaires, caristes.

Ces emplois seront répartis sur l'ensemble du territoire sur les zones d'activité en extension ou en création sur les trois départements.

Il existe sur cette filière une mutation importante des métiers et des modèles économiques qui auront une forte influence sur l'activité dans les prochaines années.

Services aéroportuaires

Les services aéroportuaires ont été définis comme l'ensemble des activités associées au transport aérien. Sont exclues les activités de transport aérien. Les principaux métiers qui sont inclus dans cette filière sont donc la sûreté et la sécurité mais également l'exploitation des établissements, la maintenance, le nettoyage...

Chiffres clés :

Structure productive de la filière services aéroportuaires

	Nombre d'établissements fin 2012	Effectifs salariés fin 2012	Part de la filière
GRLB	813	26 967	10,7 %
Région	10 071	123 552	3,1 %

Source : Clap 2012 / Insee

Traitement : SESE / Direccte IDF

La filière des services aéroportuaires qui représentait 10,7% de l'emploi sur le territoire en 2012 est donc particulièrement importante sur le Grand Roissy – Le Bourget. Environ 27 000 salariés soit 22% des effectifs franciliens du secteur travaillaient sur ce territoire. L'activité des aéroports et en particulier celle de Paris – Charles-de-Gaulle a une influence très importante sur l'emploi du territoire.

Indice de spécificité

Ce territoire ayant la présence de deux aéroports dont le 2^{ème} aéroport européen en aviation commerciale et le 1^{er} aéroport européen en aviation d'affaires, l'indice de spécificité est très élevé (3,5). Il est marqué par l'activité aéroportuaire ce qui se traduit par une multiplicité des métiers autour des services aéroportuaires et du transport aérien de passagers et de fret. Ce secteur est une composante essentielle du paysage et lui offre une véritable spécificité.

Cependant les évolutions du trafic aérien entraînent des variations importantes du nombre d'emploi du territoire. Cette spécialité entraîne une sensibilité accrue à l'évolution de l'activité des aéroports et en particulier celle de Paris – Charles de Gaulle.

Les perspectives sur les 5 prochaines années

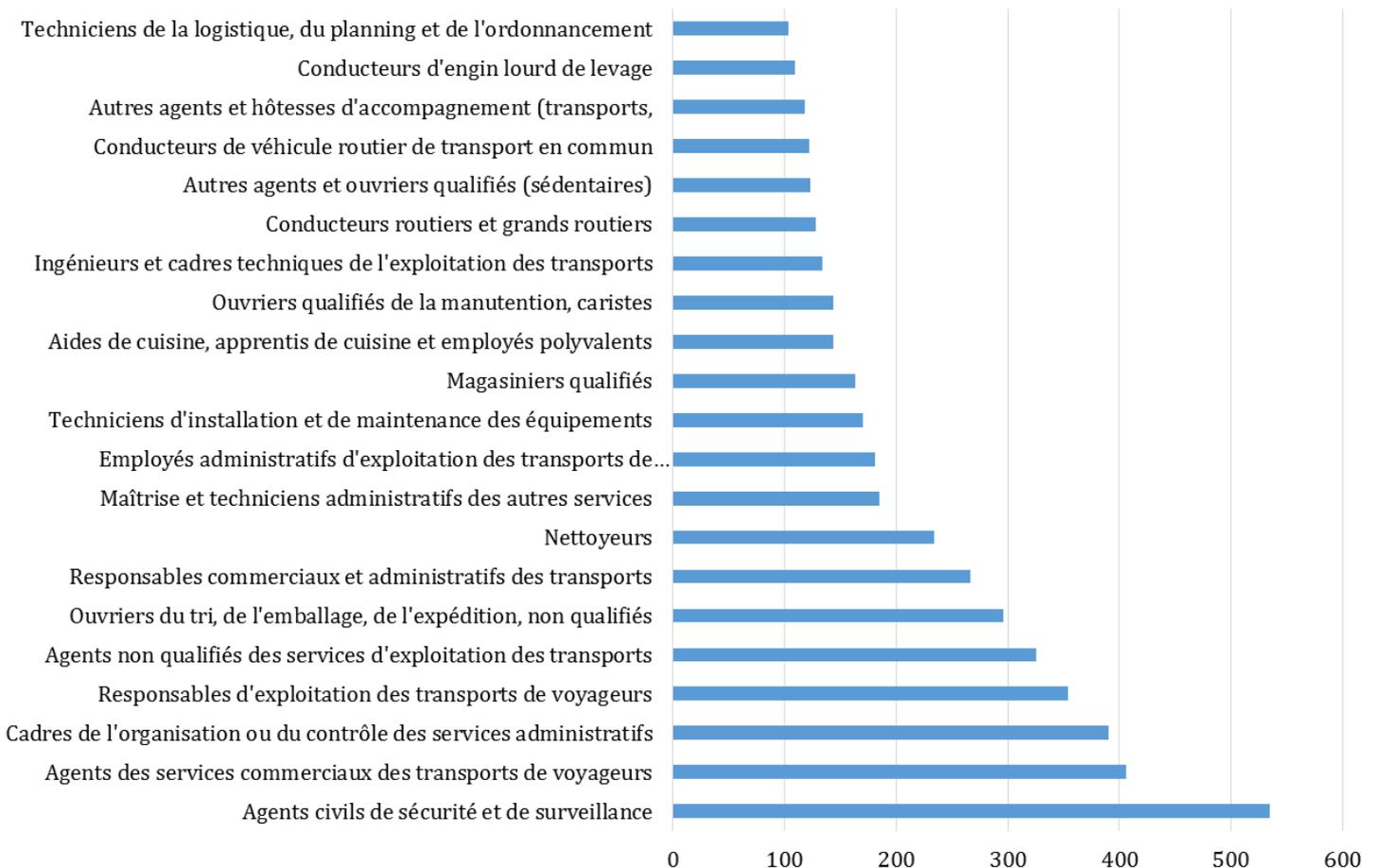
Le Contrat de Régulation Economique (CRE) 2016 - 2020 est proposé par Aéroports de Paris à l'Etat porte sur une période de 5 ans. Il s'appuie sur une estimation de l'évolution de l'activité des aéroports et en particulier pour le territoire celle de Paris - Charles de Gaulle. En reprenant cette estimation qui porte sur une augmentation de l'activité aéroportuaire de 2,5 % par an pendant 5 ans, l'étude impact emploi a pu estimer l'impact en termes de recru-

tement de cette évolution.

Ce tableau présente les recrutements envisagés sur la zone aéroportuaire dans cette filière pour les 5 ans à venir :

Les 20 principaux métiers des services aéroportuaires à horizon 2020

Grand Roissy-le Bourget



Source : Contrat de régulation économique 2016-2020 / Aéroports de Paris

La pluralité des métiers et les volumes envisagés nécessitent une anticipation importante afin de préparer les populations locales à ces opportunités sur ce territoire.

Données et études complémentaires et lien vers les différents partenaires.

[www.emploi-m2e95.fr/Etudes sectorielles](http://www.emploi-m2e95.fr/Etudes-sectorielles)

www.idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/GPEC_T_VO_Volume_2_Diagnostic_detaille.pdf

www.fafih.com/content/1-observatoire/service-etudes-et-statistiques

www.fafih.com/sites/all/themes/fafih/uploaded_files/docs/Fafih-portrait-national-hotellerie-restauration-2011.pdf

www.umih.fr

Etude impact emploi des projets structurants du Grand Roissy – GIP emploi Roissy

Etudes de la Direccte (à compléter) :

« La filière « Transport-logistique » un enjeu stratégique pour l’Ile-de-France », Direccte IDF, avril 2013.

« 375 000 emplois salariés dans la logistique en Ile-de-France », Insee Analyses Ile-de-France N° 13 - février 2015

Etudes de l'IAU (à compléter)

Etudes Comité Régional du Tourisme

Glossaire

Chômage (et ses différentes définitions)

Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) catégorie ABC

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. La catégorie A, B et C regroupe l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou exerçant une activité réduite, quel que soit le type d'emploi recherché

Emploi à durée déterminée (EDD)

Les emplois à durée déterminée regroupent les emplois sous contrat temporaire (EDD, contrats aidés, intérim, saisonniers, etc.)

Emploi à durée indéterminée (EDI)

Les emplois à durée indéterminée regroupent les emplois sous contrat à durée indéterminée du secteur privé ou public et les emplois sous statut de fonctionnaire.

Filière

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière est définie par un ensemble de secteurs d'activité.

Indice de spécificité

L'indice de spécificité de l'emploi salarié permet de repérer les secteurs d'activité surreprésentés ou sous-représentés dans les différents territoires étudiés. Un indice de spécificité supérieur à 1 signifie que le territoire est spécialisé dans l'activité. Plus l'indice est élevé, plus le territoire est spécialisé par rapport à la Région.

Population active (au sens du recensement)

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

Procédure de licenciement collectif

Procédure de licenciement d'au moins 10 salariés dans une période de 30 jours notifiée aux unités territoriales de la Direccte.

Profession et catégories sociales (PCS)

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Secteur d'activité

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Il est néanmoins possible à partir du recensement de la population de mesurer au niveau communal (ce que ne permet pas l'enquête Emploi) les indicateurs autour du chômage.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Ils ont contribué à ce document :



Groupement d'intérêt public Emploi Roissy Charles de Gaulle
Bâtiment Aéronef- Place de Magellan- BP 9003- 95731 - Roissy CDG cedex

Directeur de la publication : GIP Emploi Roissy et Hubstart Paris Région

Publication : GIP Emploi Roissy et Hubstart Paris Région

Direction de la publication : Groupe de Travail observatoire COSEF Grand Roissy

Réalisation technique : Pascale Guery, Noémie Le Grand, Laurence Nologues, Delphine Goniaux, Yasmine Destrac, Jean-Philippe Devoucoux, Florent Dezenaire, Alexandre Deniaud, Eric de la Paillonne, Anne Delvaux, Simon Deryckx, Laurence Arrieu, Valérie Desgurse, Morad Ben Mezian, Jacques Martin, Erwan Bagot, Solène Le Coz, François Brezot, Patrice Florella, Marc Deman